



## **NOTE CONCEPTUELLE : LES ANTENNES RÉGIONALES**

Les antennes ou bureaux régionaux de l'OïDP sont responsables de l'OïDP dans une aire géographique déterminée. Sa fonction est de représenter l'OïDP sur ce territoire, chercher de nouveaux membres, organiser ses propres actions et tisser des alliances avec les organisations régionales.

### Contexte

Les antennes régionales ont été créées dans le but d'étendre le réseau et d'améliorer la dynamique de ses activités au niveau régional ou national. Lors de l'Assemblée Générale de 2018, a été approuvé le fait que les antennes régionales soient dirigées politiquement par des collectivités locales ou régionales.

### Qui peut constituer une antenne régionale ?

Les membres de l'OïDP au sein d'un même pays ou région peuvent s'organiser pour constituer une antenne régionale. La direction politique doit relever d'une ou plusieurs collectivités locales.

### Comment constituer une antenne régionale ?

Les membres de l'OïDP au sein d'un pays ou d'une région qui souhaitent introduire une antenne régionale doivent arriver à un accord pour constituer une antenne régionale. Il est demandé à ce qu'au moins la majorité simple des membres de l'état ou de la région soutiennent la mise en place de cette antenne, sous la forme d'une lettre signée par les responsables de chaque membre et dirigée à l'attention du secrétariat technique.

L'ensemble des lettres, en plus d'un projet d'antenne régional, c'est-à-dire un document comprenant la dénomination, la portée géographique de l'antenne, l'organisation interne et le plan pour l'obtention des ressources doit être envoyé au secrétariat technique.



### Comment s'organise une antenne régionale ?

- Présidence et conseil de villes : direction politique de l'antenne
- Coordination de l'antenne ou secrétariat technique : le secrétariat technique de l'antenne régionale est chargée d'organiser les activités, stimuler les membres, organiser la communication interne et externe.

### Qu'est-ce que cela implique de coordonner une antenne régionale ?

La coordination d'une antenne régionale implique d'organiser des activités avec les membres de l'antenne, mobiliser les membres dans le cadre de la conférence internationale et des activités de l'observatoire au niveau international et de diffuser le travail du réseau. L'antenne régionale doit disposer de ses propres ressources pour le financement de ses activités.